

RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00219

Numéro SIREN : 351 306 022

Nom ou dénomination : CHAMPAGNE LAURENT-PERRIER

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt 5718

**Champagne Laurent-Perrier**

**Comptes individuels**

**Bilan, Résultat et Annexe**

**Exercice clos le 31 mars 2022**

1<sup>ère</sup> PARTIE : COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2022 ET 2021

## Compte de résultat

	Notes	Exercices clos au 31 mars	
		2022	2021
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires .....	12	242,85	159,86
Production stockée .....		3,02	9,10
Subvention d'exploitation .....	12		
Reprise sur amortissements et transfert de charges .....		0,63	0,26
Autres produits .....		1,44	0,68
<b>Total des produits d'exploitation .....</b>		<b>247,95</b>	<b>169,90</b>
Achats de matières premières et autres appro.....		(121,19)	(93,60)
Variation de stock (MP et autres approv.) .....		6,94	4,69
Autres achats et charges externes .....		(56,89)	(39,08)
Impôts taxes et versements assimilés .....		(1,87)	(2,46)
Salaires et traitements .....	13	(10,89)	(9,88)
Charges sociales .....	13	(4,71)	(4,35)
Dotations aux amortissements .....		(4,52)	(4,65)
Dotations aux provisions .....		(0,12)	(0,14)
Autres charges .....		(7,48)	(3,61)
<b>Résultat d'exploitation .....</b>		<b>47,21</b>	<b>16,80</b>
Produits financiers .....		2,63	1,25
Charges financières .....		(4,46)	(4,33)
<b>Résultat financier .....</b>	14	<b>(1,83)</b>	<b>(3,09)</b>
<b>Résultat courant avant impôt .....</b>		<b>45,38</b>	<b>13,72</b>
Produits exceptionnels .....		1,41	1,77
Charges exceptionnelles .....		(2,28)	(2,42)
<b>Résultat exceptionnel .....</b>	15	<b>(0,87)</b>	<b>(0,65)</b>
Participation des salariés .....		(1,59)	(0,36)
Impôts sur le résultat .....	16	(11,52)	(3,46)
<b>Résultat net .....</b>		<b>31,40</b>	<b>9,25</b>

## Bilan

ACTIF	Notes	Exercices clos au 31 mars	
		2022	2021
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Immobilisations incorporelles .....		1,44	1,54
Immobilisations corporelles .....		61,25	61,54
Immobilisations financières .....		24,80	24,80
Autres immobilisations financières .....		2,27	2,43
<b>Actif immobilisé .....</b>	<b>1 et 2</b>	<b>89,76</b>	<b>90,31</b>
Stocks et en cours .....	3	457,11	447,14
Clients et comptes rattachés .....	4	31,07	43,86
Autres créances et comptes de régularisation .....	11	62,98	49,75
Valeurs mobilières de placement .....			
Disponibilités .....		69,43	59,28
Charges constatées d'avance .....		0,71	0,40
Frais sur emprunts à étaler.....		0,00	0,02
Ecart de conversion actif .....		0,29	0,22
<b>Actif circulant .....</b>		<b>621,59</b>	<b>600,67</b>
<b>Total de l'actif .....</b>		<b>711,35</b>	<b>690,98</b>
		<b>Exercices clos au 31 mars</b>	
		<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>		
Capital .....	5	44,20	44,20
Primes d'émission, de fusion et d'apport .....		11,58	11,58
Réserve légale .....		4,42	4,42
Réserves statutaires .....		0,05	0,05
Réserves réglementées .....		0,01	0,01
Report à nouveau .....		172,61	169,17
Résultat .....		31,40	9,25
Subventions d'investissement .....		0,98	0,99
Provisions réglementées .....	6	15,52	14,81
<b>Total des capitaux propres .....</b>	<b>5</b>	<b>280,79</b>	<b>254,49</b>
<b>Autres fonds propres .....</b>			
<b>Provisions pour risques et charges .....</b>	<b>7</b>	<b>2,76</b>	<b>2,73</b>
Emprunts et dettes financières .....	8	202,08	232,66
Fournisseurs et comptes rattachés .....		80,88	63,94
Dettes fiscales et sociales .....	11	7,83	6,45
Autres dettes et comptes de régularisation .....	11	136,91	130,50
Ecart de conversion passif .....		0,10	0,21
<b>Total des dettes .....</b>		<b>427,80</b>	<b>433,76</b>
<b>Total du passif .....</b>		<b>711,35</b>	<b>690,98</b>

**2<sup>ème</sup> PARTIE : ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2022**

**1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes ont été établis conformément aux principes du plan comptable général conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 et au code de commerce. La méthode des coûts historique est appliquée ainsi que les conventions générales comptables suivantes, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

**2. METHODES ET REGLES D'EVALUATION**

**2.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, le cas échéant.

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur des durées allant de 1 à 8 ans.

**2.2. Immobilisations corporelles**

Les règles relatives aux actifs ont été appliquées et l'ensemble du parc des immobilisations a été examiné :

- L'analyse par composants est effectuée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005 si cela s'avère pertinent.
- Les durées d'amortissement des biens acquis depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005 correspondent à leurs durées d'utilisation.
- Les durées d'amortissement des biens acquis antérieurement au 1<sup>er</sup> avril 2005 correspondent à la durée de vie réelle.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie et d'utilisation estimée des immobilisations et selon le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- |   |             |
|---|-------------|
| ▪ Constructions                                 | 20 à 40 ans |
| ▪ Agencements et aménagements des constructions | 10 à 30 ans |
| ▪ Matériel et outillage                         | 3 à 30 ans  |
| ▪ Matériel de transport                         | 5 à 10 ans  |
| ▪ Mobilier et matériel de bureau                | 4 à 10 ans  |

**2.3. Créances et dettes en devises**

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours du jour de la date de transaction. Les soldes des actifs et passifs libellés en devises sont convertis au cours du jour de la clôture, les gains et pertes de changes latents résultant de ces conversions sont portés au bilan. Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risque.

#### **2.4. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

Ils sont inscrits pour leur valeur historique (valeur d'acquisition ou d'apport).

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et compte tenu, des plus-values latentes éventuelles et des perspectives de rentabilité.

Ainsi, si cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, les titres sont dépréciés au prorata de la participation.

#### **2.5. Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, par stades successifs.

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les dépréciations des biens concourant à la production.

Le coût de revient ne peut pas excéder la valeur nette de réalisation.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

En cas de baisse significative du niveau d'activité sur certains stades de production, il est pratiqué l'imputation rationnelle des frais fixes pour l'évaluation des stocks.

#### **2.6. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **2.7. Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan concernent essentiellement la provision pour hausse de prix et la provision pour amortissements dérogatoires qui correspond à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les produits et charges exceptionnels.

L'impôt que la société devra payer au moment de la réintégration de la provision figure dans la note relative à la situation fiscale latente.

#### **2.8. Provisions pour risques et charges**

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et les charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

#### **2.9. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel**

Les montants des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, de mutuelles et d'indemnités de départ en retraite sont mentionnés en engagements hors bilan et estimés sur la base d'évaluations actuarielles. Ces engagements ont été calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1,60 % pour la mutuelle : 0,80%
- taux de revalorisation annuelle des salaires : Non cadres: 2,0% Cadres: 2.75%

- taux de revalorisation des cotisations Mutuelle : 3%
- âge de départ en retraite :

Cadres	Employés et ouvriers	VRP
64 ans	62 ans	65 ans

- table de mortalité : INSEE TD/TV 2015-17
- taux de charges sociales : employés/ouvriers 43,67%, techniciens/AM 45,65%, cadres 51,68%.
- taux annuel de démission

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés et ouvriers
Avant 30 ans	9,3 %	9,3 %	9,3 %
De 30 à 45 ans	3,1%	3,1%	3,1%
De 45 à 55 ans	1,5%	1,5%	1,5%
Après 55 ans	0%	0%	0%

## 2.10. Critères d'appréciation retenus pour l'identification des opérations exceptionnelles

Les opérations exceptionnelles comprennent les produits et les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent soit des opérations de gestion soit des opérations en capital.

## 2.11. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

## 3. AUTRES INFORMATIONS

La société applique depuis le présent exercice le Règlement ANC 215-05 relatifs aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, qui a pour conséquence principale de présenter les écarts de change sur opérations commerciales dans le résultat d'exploitation et non plus en résultat financier. L'impact de ce texte est décrit dans la note 14.

Les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la S.A. Laurent-Perrier 32, avenue de Champagne, 51150 TOURS SUR MARNE, SIREN 335 680 096

### Faits marquants de l'exercice

Dans un marché du Champagne connaissant un fort dynamisme de ses expéditions et malgré les tensions liées au conflit en Ukraine, la société Laurent-Perrier enregistre une progression de ses résultats. Cette performance est soutenue par la reprise économique mondiale suite à l'amélioration de la situation sanitaire et par les efforts engagés depuis plusieurs années sur la politique de valeur. La société Laurent-Perrier maintient ainsi le cap de sa stratégie en s'appuyant toujours sur la qualité de ses vins de Champagne, la qualité de ses équipes, la force de ses marques et la maîtrise de sa distribution.

Il n'y a pas de fait marquant spécifique à la société Champagne Laurent-Perrier.

**Evènements post-clôture :**

Il n'existe à la date d'arrêté des comptes aucun évènement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière et le patrimoine de la société Champagne Laurent-Perrier.

**4 ANALYSE DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT**

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.

**NOTE 1 – Valeur brute de l'actif immobilisé**

Valeurs brutes	Valeurs brutes à l'ouverture	Acquisitions Apports	Virements de postes	Cessions	Valeurs brutes à la clôture
<i>Immobilisations incorporelles</i> .....					
Logiciels .....	5 746	15			5 761
Autres incorporels .....	273				273
<b>Sous-total</b> .....	<b>6 019</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 034</b>
<i>Immobilisations corporelles</i> .....					
Terrains .....	4 690	1 079		(6)	5 763
Constructions .....	56 158	212			56 371
Installations techniques' .....	55 726	2 446		(34)	58 138
Autres .....	2 806	695	(329)		3 172
<b>Sous-total</b> .....	<b>119 380</b>	<b>4 433</b>	<b>(329)</b>	<b>(39)</b>	<b>123 444</b>
<i>Immobilisations financières</i> .....					
Participations .....	24 779				24 779
Autres immo. financières .....	3 597	152		(313)	3 436
<b>Sous-total</b> .....	<b>28 376</b>	<b>152</b>	<b>0</b>	<b>(313)</b>	<b>28 214</b>
<b>Total général</b> .....	<b>153 774</b>	<b>4 600</b>	<b>(329)</b>	<b>(352)</b>	<b>157 692</b>

**Immobilisations financières :****Détail du poste « participations » :**

Champagne de Castellane	269 167	actions	11 191
Grands Vignobles de Champagne	58 541	actions	6 947
Laurent-Perrier UK	299 400	parts	915
Laurent-Perrier Suisse	300	actions	323
SARL Pressoir Pétret Martinval	490	parts	80
A.S. (Salon-Delamotte)	1 240	actions	33
Laurent Perrier US	500	parts	0
SARL Laurent-Perrier Diffusion	136 199	parts	0
SAS François Daumale	3 000	actions	5 000
Laurent-Perrier Italia Spa	290 000	parts	290
			<b>24 779</b>

**Immobilisations incorporelles:**

- L'augmentation de 15 k€ correspond principalement à des investissements pour le développement des logiciels.

**Immobilisations corporelles**

- L'augmentation de 4 433 k€ correspond à 1 m€ d'acquisition de vignes, et pour le reste, principalement à des dépenses d'investissements en matériels industriels et des dépenses habituelles de renouvellement des immobilisations.
- Les sorties d'actifs concernent essentiellement des mises au rebut et des cessions de matériels industriels.

**Immobilisations financières :**

- La diminution de 313 k€ correspondent aux remboursements des prêts aux livreurs.
- Les échéances à venir de ces prêts sont :

	Montant total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
- Prêts aux livreurs	2 187	323	829	1 035

**NOTE 2 – Amortissements**

	Amortis- sements à l' ouverture	Dotations	Diminutions	Amortis- sements à la clôture
<i>Immobilisations incorporelles</i> .....				
Marques .....	0			0
Logiciels .....	5 623	114		5 737
<b>Sous-total</b> .....	<b>5 623</b>	<b>114</b>	<b>0</b>	<b>5 737</b>
<i>Immobilisations corporelles</i> .....				
Terrains .....	0	0		0
Constructions .....	24 040	2 000		26 040
Installations techniques .....	32 607	2 348	(28)	34 927
Autres .....	1 194	40		1 234
<b>Sous-total</b> .....	<b>57 841</b>	<b>4 388</b>	<b>(28)</b>	<b>62 201</b>
<i>Immobilisations financières</i> .....				
Participations .....	0			0
Autres immob. financières .....	(0)			(1)
<b>Sous-total</b> .....	<b>(0)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>
<b>Total général</b> .....	<b>63 463</b>	<b>4 502</b>	<b>(28)</b>	<b>67 937</b>

**Immobilisations incorporelles et corporelles:** l'augmentation de 4 502 K€ correspond aux dotations de l'exercice calculées suivant le mode linéaire. Les reprises sont relatives aux sorties d'actifs.

**NOTE 3 – Stocks et en cours**

	Au 31 mars			
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Produits intermédiaires et finis .....	350 230		350 230	346 761
Matières premières et produits en cours ...	106 882		106 882	100 381
<b>Total</b> .....	<b>457 113</b>	<b>0</b>	<b>457 113</b>	<b>447 142</b>

Pour tenir compte du niveau d'activité à certains stades de la production, la société pratique l'imputation rationnelle des frais fixes pour la valorisation des stocks. Au titre du présent exercice, il n'a pas été décelé de sous activité. Aucune charge n'est donc enregistrée dans le compte de résultat.

**NOTE 4 – Créances Clients et Dépréciation**

	Au 31 mars			
	Brut	Dépréciations	2022 Net	2021 Net
Créances Clients	31 262	(190)	31 072	43 856
<b>Total .....</b>	<b>31 262</b>	<b>(190)</b>	<b>31 072</b>	<b>43 856</b>

**NOTE 5 – Composition du capital social et variation des capitaux propres**

Le capital social est composé de 2 900 316 actions de valeur nominale de 15,24 euros.

**Variation des capitaux propres**

Montant au 31 Mars 2021 .....	254 486
Dividendes .....	(5 801)
Résultat de l'exercice .....	31 403
Reprise de subvention d'investissement.....	(8)
Mouvements des provisions réglementées .....	711
<b>Montant au 31 Mars 2022.....</b>	<b>280 791</b>

**NOTE 6 - Provisions réglementées**

Nature des provisions	Solde à l'ouverture	Dotations aux provisions	Autres mouvements	Reprises de provisions	Solde à la clôture
Provisions pour investissement .....					
Amortissements dérogatoires .....	14 812	2 006		(1 295)	15 523
Provision pour hausse de prix.....					
<b>Total .....</b>	<b>14 812</b>	<b>2 006</b>	<b>0</b>	<b>(1 295)</b>	<b>15 523</b>

**NOTE 7- Provisions pour risques et charges**

Nature des provisions	Solde à l'ouverture	Dotations aux provisions	Utilisations	Reprises	Solde à la clôture
Provisions pour pertes de change.....	76	242		(76)	242
Provisions pour risques et charges.....	2 658	117	(261)		2 514
<b>Total .....</b>	<b>2 734</b>	<b>359</b>	<b>(261)</b>	<b>(76)</b>	<b>2 756</b>

Détail des provisions pour risques et charges au 31 mars 2022 :

	<i>en K€</i>
Litiges avec le personnel	149,0
Litige FranceAgriMer	2 361,0

**NOTE 8 - Emprunts et dettes financières**

<b>Échéance des dettes financières</b>	<b>Montant total</b>	<b>A moins d'1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
<b>Auprès d'établissements de crédits</b>				
- Crédits d'investissements		0	0	0
- Crédits d'exploitation	200 007	7	200 000	0
<b>Empr. et dettes financ. Diverses</b>	<b>2 078</b>	<b>525</b>	<b>1 552</b>	<b>1</b>
<b>Total .....</b>	<b>202 085</b>	<b>532</b>	<b>201 552</b>	<b>1</b>

▪ **Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit :**

Au 31 mars 2022, tous les crédits sont à taux variables. Afin de se prémunir d'une augmentation des taux, la société a recours à des contrats de couvertures (« swaps de taux »).

Pour ses crédits d'exploitation, la société a négocié avec son pool bancaire des lignes de crédit pour un montant total d'autorisations de 300 M€ adossées à des garanties composées exclusivement de warrants douaniers.

Dans le cadre de ses accords avec son pool bancaire, le Groupe s'est engagé à respecter au 31 mars 2022 les ratios suivants:

- un rapport EBITDA sur résultat financier (hors impact des normes IAS 19 et IAS 39) supérieur à 2
- un rapport endettement financier net sur fonds propre inférieur à 2,5.

Le non-respect des ratios précités entraîne la mise en œuvre d'une clause de revoir, prévoyant une réunion de concertation entre les parties, non assortie d'une clause d'exigibilité anticipée.

Au 31 mars 2022, ces ratios sont respectés.

▪ **Emprunts et dettes financières divers :**

Il s'agit de la réserve spéciale de participation aux résultats des exercices 2016/2017 à 2020/2021.

**NOTE 9 – Autres informations sur le bilan**

<b>POSTES DU BILAN</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants des</b>
<b>en milliers d'euros</b>	<b>concernant les</b>	<b>correspondant</b>	<b>dettes &amp; créances</b>
	<b>entreprises liées</b>	<b>à des charges</b>	<b>représentées</b>
		<b>à payer</b>	<b>par des effets</b>
			<b>de commerce</b>
Participations et créances rattachées.....	24 779		
Clients et comptes rattachés.....	14 833		
Autres créances.....	52 063		
Emprunts auprès des établissements de crédit....		7	
Emprunts et dettes financières divers.....			
Fournisseurs et comptes rattachés.....	27 732	8 037	
Dettes fiscales et sociales.....		6 097	
Autres dettes.....	135 426	49	

Toutes les créances clients et les dettes fournisseurs sont à échéance à moins d'un an.

**NOTE 10 - Engagements hors bilan****9.1 Engagements financiers**

- Au 31 mars 2022, les dettes bancaires décrites dans la Note 8 font l'objet de garanties assorties de sûretés réelles sous forme de warrants douaniers. Au 31 mars 2022, le montant de ces garanties était de 265,0 millions d'euros
- Engagement pris en matière de crédit-bail : Néant
- Le montant des engagements pris en matière d'indemnités de départ en retraite et mutuelle des retraités s'élève à 12 649 k€. (note 2.9).
- Risque de taux : La société a poursuivi sa politique de couverture en mettant en place des outils spécifiques de swaps de taux pour couvrir sa dette financière à taux variable. Au 31 mars 2022, le montant de la dette couverte est de 40 M€ sur une période allant de 1 mois à 3 ans.

**9.2 Autres engagements**

La société est engagée contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de ses approvisionnements en raisins. Ces engagements portent sur des surfaces ; dès lors en raison des écarts pouvant affecter d'une année sur l'autre tant les rendements que les prix, la valeur de ces engagements ne peut être quantifiée avec une approximation raisonnable.

La société détient dans ses caves 44 229.05 hectolitres de vins des récoltes 2000 à 2021, constituant une réserve qualitative et appartenant à des viticulteurs et coopératives.

**NOTE 11 – Autres créances et autres dettes**

Les autres créances s'analysent ainsi :

Autres créances	Au 31 mars	
	2022	2021
Etat - Créances de TVA .....	8 453	2 302
Groupe et associés .....	53 298	47 221
Divers .....	1 229	231
<b>Total .....</b>	<b>62 980</b>	<b>49 754</b>

Les charges constatées d'avance ont évolué de la façon suivante :

Charges constatée d'avance	Au 31 mars	
	2022	2021
Frais financiers .....	50	66
Droits sur vins .....	23	44
Publicité communication.....	0	30
Prestations sur vins.....	276	0
Abonnements.....	23	39
Maintenance informatique.....	232	179
Divers .....	108	39
<b>Total .....</b>	<b>712</b>	<b>398</b>

Les dettes fiscales et sociales et les autres dettes se composent des éléments suivants :

Autres dettes et comptes de régularisation	Au 31 mars	
	2022	2021
Dettes envers le personnel .....	4 624	2 906
Organismes sociaux .....	2 306	1 748
Groupe et associés .....	135 426	129 238
Etat - TVA et autres taxes .....	896	1 798
Divers .....	1 484	1 262
<b>Total .....</b>	<b>144 737</b>	<b>136 953</b>

Le poste « Groupe et associés » comprend notamment un compte courant avec la société Laurent-Perrier pour 75 419 k€, avec la filiale A.S. pour 54 711 k€.

Toutes ces autres créances et autres dettes sont à échéance à moins d'un an.

#### NOTE 12 – Chiffre d'affaires

Il se répartit de la manière suivante :

	Au 31 mars	
	2022	2021
France .....	50 626	31 218
Etranger .....	168 688	91 692
Autres produits accessoires, cessions et prestations .....	23 539	36 948
<b>Total .....</b>	<b>242 853</b>	<b>159 858</b>

#### NOTE 13 – Charges de personnel

Les frais de personnel de la société (charges sociales comprises) s'élèvent à 15,60 M€ contre 14,4 M€ pour l'exercice précédent.

L'effectif au 31 mars est le suivant :

Effectifs	Au 31 mars	
	2022	2021
Cadres et agents de maîtrise.....	73	77
Employés .....	27	25
Ouvriers .....	64	57
<b>Total .....</b>	<b>164</b>	<b>159</b>

**NOTE 14 – Produits et charges financiers**

Le résultat financier se décompose ainsi :

	<b>Produits financiers</b>	
	<b>Au 31 mars</b>	
	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Revenus des titres de participation .....	1 562	0
Intérêts reçus des sociétés liées .....	987	1 063
Autres produits financiers .....	76	183
<b>Total</b> .....	<b>2 625</b>	<b>1 246</b>

  

	<b>Charges financières</b>	
	<b>Au 31 mars</b>	
	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Intérêts versés aux sociétés liées .....	2 090	1 986
Intérêts sur emprunts .....	2 089	2 088
Divers .....	277	258
<b>Total</b> .....	<b>4 457</b>	<b>4 332</b>

Conformément au Règlement ANC 2015-05, les gains de change relatifs aux opérations commerciales pour 1 440 k€ et les pertes de change pour -282 k€ ont été présentés dans les éléments du Résultat d'exploitation.

**NOTE 15 – Produits et charges exceptionnels**

Le résultat exceptionnel enregistre les éléments suivants :

Des pénalités	-86 k€
Le mouvement net des amortissements dérogatoires	-711 k€
Des autres produits nets	-69 k€
<b>Résultat exceptionnel net (perte)</b>	<b>-866 k€</b>

**NOTE 16 – Impôt sur le résultat**

<b>Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel</b>	<b>M€</b>	<b>IS en M€</b>	<b>%</b>
Résultat courant .....	45,38	(11,77)	-25,9%
Résultat exceptionnel .....	(0,87)	0,24	-28,0%
Participation des salariés .....	(1,59)		
I.S. sur le résultat de la société .....	(11,52)		
<b>Résultat</b> .....	<b>31,40</b>	<b>(11,52)</b>	

**Situation fiscale latente**

Nature des différences temporaires	MONTANT (en K€)
<b>ACCROISSEMENTS</b>	
<b>Provisions réglementées</b>	
- Amortissements dérogatoires	15 523
Total	15 523
<b>ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>	<b>4 005</b>
<b>ALLEGEMENTS</b>	
<b>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation</b>	
- Perte de change	242
- Participation des salariés	1 589
Total	1 831
<b>ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>	<b>472</b>

La société a signé une convention d'intégration fiscale en date du 3 mars 2000 avec la société Laurent-Perrier qui a pris son effet pour la première fois sur l'exercice 2000/2001.

Les conventions signées entre la société mère et les filiales intégrées ont retenu la méthode de la neutralité; l'impôt dû est comptabilisé par les filiales comme si elles étaient imposées séparément, la société mère enregistre son propre impôt et l'économie ou la charge provenant de l'application du régime.

**NOTE 17 – Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

Résultat de l'exercice.....	<b>31 403 k€</b>
Impôt sur les bénéfices	11 523 k€
Résultat avant impôts	<b>42 926 k€</b>
Variation des provisions réglementées:	
. Amortissements dérogatoires.....	711 k€
. Provisions pour hausse de prix.....	0 k€
. Provisions pour investissements.....	0 k€
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts).....	<b>43 637 k€</b>

**NOTE 18 – Transactions conclues avec des parties liées**

La société réalise avec des parties liées des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03.

## TABLEAU-LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication.	Informations financières			
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
<b>1. Filiales (détenues à + de 50 %)</b>				
SARL Laurent-Perrier-Diffusion	207 024 €	2 731 936 €	99,99%	-129 727 €
Grands Vignobles de Champagne	1 145 713 €	13 551 062 €	77,87%	706 990 €
SAS François Daumale	48 000 €	3 935 906 €	100,00%	173 190 €
LAURENT-PERRIER U.K.	300 000 GBP	4 178 270 GBP	99,80%	3 257 788 GBP
LAURENT PERRIER DIFFUS.SUISSE	300 000 CHF	3 224 960 CHF	100,00%	829 502 CHF
LAURENT-PERRIER US Inc	1 529 971 USD	-462 116 USD	100,00%	123 851 USD
LAURENT-PERRIER ITALIA Spa	400 000 €	728 655 €	72,00%	809 553 €
<b>2. Participations (détenues entre 10 et 50%)</b>				
Champagne de CASTELLANE	9 162 821 €	33 146 778 €	44,77%	-11 193 €
SARL PETRET-MARTINVAL	15 245 €	27 845 €	49,00%	-14 568 €

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus				
- brute	11 946 600	1 528 184	11 328 775	
- nette	11 946 600	1 528 184	11 328 775	
Montant des prêts et avances accordés	17 348 637		24 689 343	
Montant des cautions et avals donnés				
Montant des dividendes encaissés		1 562 340		

Certifié conforme à l'original.



**Champagne Laurent Perrier S.A.S**

**Rapport des Commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 mars 2022)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**KPMG SA**  
Champagne Ardenne  
Pôle technologique Henri Farman  
19, rue Clément Ader – BP162  
51685 Reims cedex 2

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 mars 2022)**

Aux Associés  
**Champagne Laurent Perrier**  
32, avenue de Champagne  
51150 Tours-sur-Marne

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Champagne Laurent Perrier S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués suivant les modalités d'évaluation décrites dans la note 2 « Méthodes et règles d'évaluation » concernant le paragraphe 2.5 « Stocks » de l'annexe aux comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'évaluation et vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Reims, le 12 juillet 2022

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG SA

*Xavier Belet*

 *Hervé MARTIN*

Xavier Belet  
Associé

Hervé Martin  
Associé

**CHAMPAGNE LAURENT-PERRIER**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 44 200 815,84 euros**  
**Siège social : 32 Avenue de Champagne**  
**51150 TOURS SUR MARNE (Marne)**  
**R.C.S. REIMS B 351 306 022**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

« ...

**2<sup>ème</sup> Résolution**

L'Assemblée Générale constate que, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 31 402 723,46 €.

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée.

Bénéfice de l'exercice :	31 402 723,46 €
Report à nouveau :	<u>172 614 713,90 €</u>
Solde disponible :	204 017 437,36 €

Sur le solde disponible, prélèvement de : 11 601 264,00 € à titre de dividende à verser aux actionnaires (correspondant à un dividende par action de 4,00 € par action avant prélèvement sociaux).

Virement du solde du bénéfice au compte « report à nouveau »	<u>19 801 459,46 €</u>
Nouveau report à nouveau	192 416 173,36 €

Ce dividende sera versé au plus tard le 31 août 2022 sur les 2 900 316 actions composant le capital et donnant droit à un dividende.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

... »

Fait à Tours-sur-Marne, le 21 juillet 2022



Laurent-Perrier, Président  
Stéphane Dalyac